



COLUCHE CREE LES RESTOS

« On a reçu beaucoup de courriers de chômeurs qui disaient : vous êtes bien gentils, vous chantez pour médecins sans diplôme, mais tout le pognon s'en va à l'étranger*, quand est-ce que vous allez chanter pour les chômeurs ?

Et j'ai une petite idée, comme ça, si des fois y'a des marques qui m'entendent, (...) si y'a des gens qui sont intéressés pour sponsorer une cantine gratuite qu'on pourrait commencer par faire à Paris par exemple et puis qu'on étalerait après dans les grandes villes de France. Nous on est prêts à aider une entreprise comme ça, qui ferait un resto par exemple, qu'aurait comme ambition au départ, de faire 2000-3000 couverts par jour gratuitement (...).

On est prêts à recevoir les dons de toute la France (...). Et puis on essaiera un jour de faire une grande cantine, peut-être cet hiver, gratos. Voilà. »

Coluche,

« Y'en aura pour tout le monde » (Europe 1, sept. 85)

* C'est l'époque où de nombreux artistes se mobilisent contre la famine en Ethiopie.

1.1 Présentation

Au cours de l'hiver 2006-2007, ce sont 81,5 millions de repas qui ont été distribués par l'association.

Lors de cette 22° campagne, les Restos du Cœur ont franchi la barre d'un milliard de repas servis depuis leur création...

Les Restos du Cœur sont une association loi 1901, reconnue d'utilité publique le 7 février 1992 sous le nom officiel "Les Restaurants du Cœur - Les Relais du Cœur".

Elle a pour but "d'aider et d'apporter assistance bénévole aux personnes démunies, notamment dans le domaine alimentaire par l'accès à des repas gratuits, et par la participation à leur insertion sociale et économique, ainsi qu'à toute action contre la pauvreté sous toutes ses formes".

DU 14 OCTOBRE
1985 MODIFIÉ LE 09 AOÛT 1990

Plus de vingt ans après la création des Restos du Cœur, les carences alimentaires les plus graves ont sans doute presque disparu, mais la pauvreté a pris un autre visage : accidents de la vie, contrats précaires et travailleurs pauvres, jeunes de moins de 25 ans ne disposant pas du RMI, retraités disposant du seul "minimum vieillesse"...

En France, 3,7 millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté et gagnent moins de 645 euros par mois (plus de 7 millions si l'on se réfère au seuil de pauvreté européen).

Source: rapport de l'Observatoire national de la pauvreté et l'exclusion sociale, 2003.

Source : rapport de l'Observatoire national de la pauvreté et l'exclusion sociale, 2003

Au-delà de l'aide alimentaire, les Restos du Cœur ont très vite étendu leurs actions à **l'aide à la personne et à l'insertion**. Car pour sortir durablement de l'exclusion, un repas ne suffit pas. Il faut aussi retrouver **un emploi et avoir un toit.**

1.2 Historique

1985-1986

Septembre 1985 : Coluche à l'antenne d'Europe 1 : « J'ai une petite idée comme ça (...) un resto qui aurait comme ambition, au départ, de distribuer deux ou trois mille couverts par jour ». Les Restos du Cœur sont nés.

Hiver 85/86 : Plus de 5 000 bénévoles distribuent 8,5 millions de repas. Coluche réclame l'ouverture des stocks européens à Strasbourg. Jean-Jacques Goldman crée La Chanson des Restos.

19 juin 1986 : Coluche disparaît.

1986-1987

Malgré la disparition de Coluche, une deuxième campagne s'organise: en province, des associations départementales se créent portant les nom et logo des Restos du Cœur.

Répondant à la demande de Coluche, l'Europe ouvre enfin ses surplus aux associations fournissant l'aide alimentaire : le **PEAD** (Programme Européen d'Aide aux plus démunis) est institué par le Conseil Européen.

1988-1989

Au printemps 88, les centres Restos décident de rester ouverts après l'hiver pour apporter une aide et une écoute aux populations les plus fragiles : « l'intercampagne » est née.

20 octobre 1988 : le Parlement français vote à l'unanimité la "Loi Coluche".

Premier concert des Enfoirés, suivi d'un premier disque au profit de l'association.

1990-1991

Les Restos créent les Camions du Cœur, les Relais du Cœur, et les Toits du Cœur pour accompagner les bénéficiaires dans leur parcours d'insertion

> Outre la distribution de nourriture à des centaines de milliers de personnes, les Restos lancent les Jardins et Ateliers du Cœur: c'est le début de l'engagement des Restos dans l'aide à l'insertion.

1992-1994

Les Restos ouvrent pour les familles déshéritées et leurs enfants une maison de vacances tenue par d'anciens bénéficiaires et une première résidence sociale.

Les Enfoirés reprennent leurs concerts. Année après année, des besoins spécifiques apparaissent : ouverture des premiers Restos Bébés du Cœur. Durant l'intercampagne, une aide alimentaire est fournie à ceux qui n'ont aucune ressource. Celle-ci représente environ 15% de ce qui est distribué pendant l'hiver.

EST SAUVEE. LE DROIT OPPOSABLE AU LOGEMENT EST AMORCE.

1995-1998

Inauguration d'un hébergement d'urgence : la Péniche du Cœur à Paris, un répit pour les SDF. Premiers ateliers CLÉ (Communication.

Premiers ateliers CLE (Communication, Lecture, Écriture) pour lutter contre l'illettrisme.

1998-2001

Consultation nationale "Les Restos demain", organisée dans

toute la France. Elle a réuni plus de 13 000 personnes (bénévoles et personnes accueillies) dans des débats animés sur leur avenir commun. De ces rencontres sont sorties mille et une interrogations et une évidence : il est temps de "distribuer autrement" l'aide alimentaire et d'améliorer l'écoute et le dialogue.

Les Enfoirés partent en tournée. En janvier 2000 et janvier 2001, ils sillonnent 18 villes françaises.

2002-2003

Mise en place de 10 antennes nationales. L'association se fixe

comme objectif de développer le dispositif « d'aide à la personne » dans tous les centres Restos.

Parution du rapport de la Cour des Comptes dont les conclusions sont très favorables aux Restos du Cœur pour la gestion et les actions qu'ils mènent.

2003-2004

Très forte mobilisation des bénévoles pour sauver la Loi Coluche, remise en cause en août 2003 lors de l'examen de la loi sur le mécénat.

2004-2005

Les Restos inquiets des incertitudes qui pèsent sur l'aide européenne (PEAD) interpellent ministère de l'Agriculture et Parlement européen pour demander son maintien. Le budget du PEAD est sauvé pour 2006, et des solutions compensatoires sont à l'étude.

2005-2006

Les Restos ont vingt ans 75 millions de repas ont été servis durant cette 22° campagne grâce au soutien de 48 000 bénévoles et 470 000 donateurs.

Les Restos se sont battus pour sauver la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) qui impose aux municipalités de construire 20% de logements sociaux dans leur commune et inscrire dans la loi le Droit opposable au logement.

L'hébergement d'urgence n'étant pas adapté aux problèmes des personnes qui vivent dans la rue, et face au manque de solutions proposées, les Restos ont soutenu l'initiative de Médecins du Monde en distribuant des tentes aux sans-abris. Afin que les pouvoirs publics trouvent enfin des solutions durables pour que cesse ce scandale.

1.3 Fonctionnement

La structure des Restos du Cœur, décentralisée, se compose d'une association nationale (AN) et de 117 associations départementales (AD) réparties dans 96 départements.

L'ASSOCIATION NATIONALE

L'assemblée générale (AG) est majoritairement constituée de responsables des associations départementales et se réunit une fois par an pour approuver les comptes, le rapport moral et élire le nouveau Conseil d'Administration (CA). Le CA désigne un Bureau comprenant, avant tout le président, le trésorier et le secrétaire général.

Le Conseil d'Administration national, qui se réunit une fois par mois, **définit la politique des Restos**, que le Bureau élu met en œuvre avec l'aide d'une équipe de bénévoles et de permanents. L'association nationale regroupe un certain nombre d'activités centralisées, dont elle fait bénéficier toutes les associations départementales :

- Elle assure les achats et l'approvisionnement de la nourriture dans les départements. Les denrées achetées sont ensuite réparties par les associations départementales entre leurs centres de distribution.
- Elle apporte l'**appui technique et l'aide financière** nécessaires aux actions d'aide alimentaire et d'aide à l'insertion.
- Elle assure la **formation** de l'ensemble des bénévoles.
- Elle veille au bon fonctionnement des associations départementales, contrôle et consolide leurs comptes.
- Elle aide à la cohérence des actions des différents intervenants et à l'échange d'informations grâce aux Chargés de mission et aux Antennes qui font le lien entre le siège et les départements.

- Elle assure la **communication** générale des Restos : relations avec la presse nationale et internationale.
- Elle autorise ou interdit les **manifestations** faites au nom ou au bénéfice des Restos.
- Elle veille à protéger l'image des Restos dans les quelques **partenariats** passés avec les enseignes commerciales.

LES 10 ANTENNES

Afin de maintenir des liens étroits entre le siège et les régions, dix antennes nationales se répartissent géographiquement les interventions auprès des associations départementales. Elles participent à la mise en œuvre des messages et de la politique de l'association nationale.

 $\label{lem:constraint} \textit{L}' Antenne informe, sensibilise, observe et transmet les suggestions des départements.$

UNE ASSOCIATION NATIONALE 117 ASSOCIATIONS DEPARTEMENTALES, & 2000 CENTRES DE DISTRIBUTION

LES 117 ASSOCIATIONS DEPARTEMENTALES

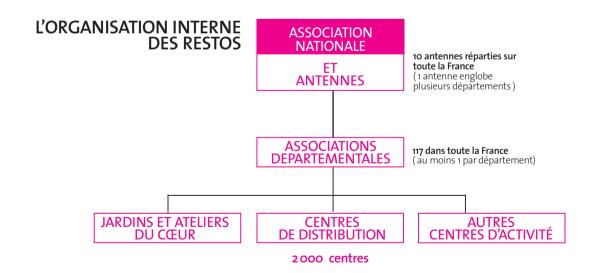
Présentes sur tout le territoire, elles sont autonomes juridiquement. L'assemblée générale départementale (AG) est constituée des bénévoles du département. Elle élit un Conseil d'Administration, un bureau, un président. Les associations départementales sont cependant liées à l'association nationale par un contrat d'agrément qui définit leurs obligations.

Ces 117 associations gèrent, animent et coordonnent sur le terrain l'aide alimentaire, l'aide à l'hébergement et les multiples activités qui contribuent à la réinsertion. C'est un travail au quotidien que chacune d'entre elles assure avec conviction et efficacité grâce aux dizaines de milliers de bénévoles.

A l'écoute de toutes les formes d'exclusion, elles apportent des propositions et de nouvelles initiatives qui contribueront à aider ceux que les Restos accueillent.

LES 2 000 CENTRES D'ACTIVITÉ

Chaque association départementale, en fonction du nombre de bénévoles disponibles, de ses besoins et de ses projets départementaux, gère plusieurs sites d'activité : centres de distribution alimentaire, Restos Bébés du Cœur, chantier d'insertion, Jardin du Cœur, etc.



1.4 Bénévoles et salariés

Les Restos du Cœur fonctionnent principalement grâce au travail de milliers de bénévoles.

Parallèlement, et pour suivre les recommandations de la Cour des Comptes, les Restos ont professionnalisé un certain nombre de fonctions qui nécessitent un suivi quotidien (gestion, comptabilité, approvisionnements, secrétariat, etc.) Au total, on compte à peine quelques centaines de salariés sur toute la France.

BÉNÉVOLES

Être bénévole aux Restos c'est un engagement : c'est un service désintéressé aux personnes en difficulté qui requiert une régularité et une durée de présence permettant de construire une relation de confiance.

En 1985, les bénévoles étaient au nombre de 5 000. En 2007, ils étaient 51 000... Aussi différents que possible, répartis à travers toute la France, ils possèdent pourtant un point commun essentiel : la fidélité à cette générosité initiale et à cet esprit de convivialité hors des instances politiques ou religieuses. Homme ou femme, étudiant, actif ou retraité, chaque bénévole trouve la place qui correspond à sa disponibilité et à son savoir-faire.

Les Restos ont en effet des besoins extrêmement variés : logistique, distribution alimentaire, écoute et accompagnement mais aussi comptabilité, informatique, animation...

Les bénévoles ne sont jamais assez nombreux, que ce soit pour les centres de distribution, les relais, les jardins, les camions, les activités d'aide à l'insertion, etc... pendant la journée ou la soirée, la semaine ou le week-end. Certains bénévoles ont des compétences spécifiques dans des domaines comme la gestion, l'organisation, le droit, la formation, le logement,

l'insertion, ainsi que les approvisionnements, la comptabilité et la conduite de projets.

FORMATIONS

De nombreux stages de formation conçus et organisés par l'association nationale permettent d'accompagner les bénévoles dans leur engagement et leur mission aux Restos.

Les modules sont des temps de réflexion et d'échanges qui permettent aux bénévoles et salariés de l'association :

- de mieux connaître l'association et de s'engager en connaissance de cause;
- se mobiliser sur l'accueil, première étape indispensable de l'Aide à la Personne;
- de travailler en équipe pour développer les missions sociales des Restos;
- d'acquérir des compléments techniques pour des fonctions (approvisionnements, animation d'un centre restos, etc.) ou d'approfondir des thèmes d'Aide à la Personne (équilibre alimentaire, lutte contre l'illettrisme, etc.).

Au travers de ces différents stages, l'objectif est d'informer, de sensibiliser et de soutenir l'ensemble des personnes engagées aux Restos pour qu'elles répondent au mieux aux attentes des personnes accueillies.

Pour devenir bénévole aux Restos du Cœur, contactez les Restos de votre département (www.restosducoeur.org).

LA CHARTE DES BÉNÉVOLES

L'esprit de Coluche se résume en quelques mots dans la Charte des bénévoles, que chacun s'engage à appliquer intégralement :

- RESPECT ET
 SOLIDARITÉ ENVERS TOUTES LES
 PERSONNES DÉMUNIES
- → **BÉNÉVOLAT,**SANS AUCUN PROFIT DIRECT
 OU INDIRECT
- → ENGAGEMENT SUR UNE RESPONSABILITÉ ACCEPTÉE
- → CONVIVIALITÉ, ESPRIT D'ÉQUIPE, RIGUEUR DANS L'ACTION
- → INDÉPENDANCE COMPLETE À L'ÉGARD DU POLITIQUE ET DU RELIGIEUX
- → ADHÉSION AUX DIRECTIVES NATIONALES ET DÉPARTEMENTALES.

1.5

Ressources

LES DONS

La plus grande partie des ressources de l'association vient des dons et legs (37.8% en 2005/2006). S'y ajoutent les produits des opérations Enfoirés (près de 27.1%) et les subventions des collectivités publiques (18.8% pour les organismes nationaux et 10.5% de produits en provenance de l'Union Européenne).

Pour les dons en argent, plusieurs possibilités s'offrent aux donateurs : chèque, espèces, prélèvement automatique, virement, ou don en ligne sur www.restosducoeur.org.

Les Restos du Cœur, en tant qu'association reconnue d'utilité publique, sont également habilités à recevoir des legs et des donations et sont exemptés de tous droits de succession.

A l'exception de **l'unique mailing annuel** qu'ils pratiquent, les Restos du Cœur n'autorisent aucun mailing de prospection financière.

TRANSPARENCE

Rigueur et transparence sont les principes maîtres du fonctionnement et de la gestion des Restos. Dans cette organisation animée par les bénévoles, les frais généraux sont réduits au strict minimum et les dépenses superflues interdites.

Grâce à cela, moins de 10% des dépenses sont consacrés aux frais de fonctionnement.

Les Restos sont membres du Comité de la Charte de déontologie des organisations sociales et humanitaires : à ce titre, ils se soumettent volontairement et annuellement au contrôle de cet organisme qui délivrera son agrément.

De plus, le bilan, le compte de résultat et le compte d'emploi des ressources combinés (c'est-à-dire regroupant l'association nationale et toutes les associations départementales) sont agréés tous les ans par **deux** commissaires aux comptes. Depuis les débuts de l'association, ils ont toujours été rendus publics.

En outre, un contrôle approfondi de la Cour des Comptes, sollicité en 1999 par les Restos, a rendu un rapport très favorable à l'association en octobre 2003.

En complément de ce triple contrôle externe indépendant, les Restos ont également mis en place un système complet de contrôle interne de la gestion financière et de la logistique de l'ensemble des associations locales. Il est animé par une cellule composée de spécialistes de la comptabilité et du contrôle de gestion. Appels d'offres et legs sont étudiés par des Comités avant d'être soumis au vote du Conseil d'Administration.

RIGUEUR ET TRANSPA LES PRINCIP MAITRES DI DES RESTOS DU CŒUR

Grâce à l'intense mobilisation des bénévoles des Restos, la Loi Coluche a finalement été sauvée et renforcée par les votes unanimes de l'Assemblée Nationale et du Sénat.

Aujourd'hui, la loi accorde aux particuliers qui font un don au profit de n'importe quelle association ou fondation, une réduction fiscale qui est fixée à 66% de la somme versée dans la limite de 20% du revenu imposable. Ce que voulait Coluche dès 1985.

L'amendement Coluche, quant à lui, porte cette réduction d'impôt à 75% lorsque ces dons bénéficient aux associations comme les Restos du Cœur « qui procèdent à la fourniture gratuite de repas à des personnes en difficulté, qui contribuent à favoriser leur logement ou qui procèdent, à titre principal, à la fourniture gratuite de soins (...) à des personnes en difficulté » (Art. 200-1 ter du code général des impôts).

Cette loi a permis depuis plus de 15 ans de financer les associations qui sont, aux côtés des pouvoirs publics, les acteurs de la solidarité nationale. Et c'est grâce à elle que les Restaurants du Cœur ont pu développer leurs actions en matière d'aide alimentaire et d'aide à l'insertion des plus démunis (logement, hébergement, ateliers, jardins, santé...).

Entre 1995 et 2005, la France a observé une augmentation de près de 80% du volume total des dons, indicateur de l'accroissement de la générosité des Français. Sur la même période, les dons collectés par les Restos du Cœur ont davantage progressé puisqu'ils ont augmenté de 91%. Quant au don moyen aux Restos, il est passé de 52€ à 85€, soit une augmentation de 63% en dix ans.

Dans le détail, on observe que la Loi Coluche continue d'avoir un effet d'entraînement très fort sur le niveau de la collecte des Restos du Cœur. Les hausses successives en 1996 et 2004 qui ont porté respectivement à 60% et 75% les déductions d'impôts ont toujours eu pour effet d'accélérer la collecte. A l'inverse, en 2003, lorsque la Loi Coluche fut abrogée temporairement, les dons envoyés aux Restaurants du Cœur ont baissé de plus de 20 %...

L'efficacité économique de la Loi Coluche est donc incontestable. C'est la preuve en chiffres que cette loi, comme disait Coluche, est loin de faire de l'ombre aux autres causes, « elle leur fait du soleil »...

LA LOI COLUCHE

De l'unique campagne qu'il fit (1985-1986), Coluche tira la conclusion que ceux qui donnaient le plus fidèlement et le plus fortement au regard de leurs ressources, étaient toujours ceux qui n'y avaient aucun intérêt fiscal.

Coluche a donc proposé au cours d'une émission télévisée, en janvier 1986, de réformer le système en permettant à tous les particuliers de déduire de leurs impôts un pourcentage de leurs dons, plafonné à 1 000 francs. A l'époque, tous les responsables de tous les grands partis politiques se sont montrés favorables à cette mesure.

Malheureusement, après sa mort le 19 juin 1986, cette réforme n'a pas été votée. Ce n'est finalement que le 20 octobre 1988 que le Parlement a adopté à l'unanimité la première Loi Coluche. Ce consensus ne devait pourtant pas empêcher que certains remettent en cause la logique même de ce mécanisme fiscal, comme ce fut le cas lors de l'examen de la loi sur le mécénat en plein mois d'août 2003...

AUTRES RESSOURCES

Les dons en nature peuvent prendre des formes multiples : denrées alimentaires, bien sûr, mais aussi électroménager, bureautique, mobilier, ordinateurs usagés... mise à disposition gratuite de locaux, de camions ou offres de services. Entreprises privées et organismes publics peuvent également apporter leur concours en contribuant à faire connaître l'action des Restos, notamment en offrant de l'espace sur leurs supports de communication. Des opérations « chariots » (collectes de denrées alimentaires ou autres) sont fréquemment organisées par les bénévoles avec l'aide de supermarchés. Les dons en nature permettent de réduire la part du budget consacrée au fonctionnement et d'affecter ainsi plus de fonds à l'aide directe.

LES FRAIS GENERAUX SONT REDUITS AU STRICT MINIMUM: MOINS DE 10%

MANIFESTATIONS

Tout au long de l'année, divers événements artistiques, culturels, sportifs ou simplement festifs se déroulent dans le but de faire connaître l'action des Restos et de recueillir des fonds. L'association est en effet autorisée à faire appel à la générosité du public, en respectant strictement les règles fixées par l'administration fiscale.

Dans la plupart des cas, les Restos ne sont pas les organisateurs de ces événements et n'engagent aucun frais.

Aucune manifestation ne peut être organisée au bénéfice des Restos sans leur accord écrit préalable.

Etant donné les conséquences fiscales ou parfois pénales que pourrait entraîner un évènement mal préparé, seuls les projets précis et détaillés sont pris en compte. Aucun accord n'est donné oralement ni dans l'urgence.

LES INTERDITS

Les Restos du Cœur interdisent toute quête ou vente d'objet à leur profit sur la voie publique ou à domicile.

Afin de garantir la continuité de l'éthique et de l'image des Restos, il est interdit à toute personne, association ou société étrangère aux Restos :

- L'utilisation d'urnes, tirelires ou procédés similaires destinés à recueillir des fonds.
- Les opérations commerciales ou manifestations n'ayant pas eu l'agrément écrit des Restos du Cœur.
- Les utilisations non autorisées du nom des Restos du Cœur, du logo et de la photo de Coluche.
- La vente de « produits dérivés » (badges, affiches, autocollants, photos, tee-shirts...).

LES RESTOS DU CŒUR INTERDISENT TOUTE QUETE OU VENTE D'OBJET A LEUR PROFIT SUR LA VOIE PUBLIQUE OU A DOMICILE

_2.1 Aide

alimentaire
De la distribution de paniers-repas équilibrés à la confection de repas chauds, l'aide alimentaire est le premier pas vers une insertion réussie.

_2.2 Les chemins de l'insertion professionnelle

Jardins, ateliers, entrepôts... les chantiers d'insertion servent à redonner l'envie et les possibilités d'une vraie réinsertion.

_2.3 Logement et hébergement

d'urgence
Hébergement d'urgence, lieux de vie, résidences sociales... avoir un toit est une étape majeure de l'insertion sociale.

2.4 Aide aux gens de la rue

Les Restos viennent en aide à plus de 4000 personnes vivant dans la rue grâce à des actions complémentaires : hébergement d'urgence, maraudes, accueils de jour, repas chauds aux Camions, etc.

_2.5 Accompagnement scolaire et lutte contre l'illettrisme

Aide aux devoirs pour les enfants, maîtrise de la langue française pour les adultes : lire, écrire et s'exprimer sont les atouts indispensables à une insertion réussie.

2.6. Culture et loisirs

Départs en vacances, accès au cinéma ou au theâtre, camions coiffure... Les Restos aident par tous les moyens à se sentir « comme tout le monde ».



2.1

Aide alimentaire

C'est l'idée de départ de Coluche et l'activité la plus connue des Restos : donner à chacun un coup de pouce pour passer l'hiver.

En matière d'aide alimentaire, priorité est donc donnée aux plus démunis et à la période de l'année la plus critique : de début décembre à fin mars.

Mais un grand nombre de centres de distribution reste ouvert le reste de l'année pour assurer une continuité de l'aide alimentaire et, surtout, suivre les familles dans leurs démarches de réinsertion : c'est l'intercampagne.

Partout en France, les Restos se battent pour maintenir leurs locaux au cœur des villes et refusent de s'éloigner des lieux de vie des plus démunis.

Aux Restos.

plusieurs types d'aide alimentaire coexistent :

- la distribution de paniers-repas équilibrés, à cuisiner chez soi :
- les repas chauds, pour ceux qui n'ont pas de toit;
- une aide spécifique pour les bébés.

DISTRIBUTION DE PANIERS-REPAS EQUILIBRES

Chaque personne accueillie aux Restos a droit à une certaine quantité de nourriture qui lui permet de préparer quotidiennement un repas complet et équilibré pour tous les membres de son foyer.

Un repas comprend:

- une viande ou un poisson
- un légume, des pâtes ou du riz
- un fromage ou un yaourt
- un fruit
- du pain

Les Restos du Cœur sont très attentifs à l'équilibre nutritionnel.

Des produits d'hygiène (savon, dentifrice...) et des produits alimentaires de base s'y ajoutent : le lait, le beurre, l'huile, le sucre, les céréales, la farine. Souvent, un approvisionnement local, mis

Page: 17

L'AIDE ALIMENTAIRE, C'EST LE PREMIER CONTACT, LE PREMIÈR PAS VERS UNE INSERTION REUSSIE

COMMENT ACCÉDER À L'AIDE ALIMENTAIRE DES RESTOS ?

La confiance que nous font les donateurs impose d'employer au mieux leurs dons. L'aide des Restos s'adresse donc à ceux qui en ont le plus besoin.

Pour recevoir l'aide alimentaire sous forme de paniers-repas, il faut s'inscrire chaque année et justifier de l'insuffisance de ses ressources. L'inscription est un moment difficile et important, qui demande une écoute chaleureuse. Les Restos considèrent que c'est le début de l'insertion. Grâce aux renseignements recueillis on identifiera quels sont les autres carences : logement, maladie, illettrisme...

En revanche, pour bénéficier d'un repas chaud en centre ou auprès d'un Camion du Cœur, aucun justificatif de ressources n'est alors demandé.

en place par les bénévoles et basé sur le système D (récupération d'invendus, dons de producteurs, collectes, etc.) apporte un complément de fruits et légumes frais, et plus selon les opportunités.

Les personnes accueillies repartent donc des centres de distribution avec des denrées qu'ils ont eux-mêmes choisies dans les différentes catégories d'aliments (protéines, féculents, légumes, laitages, etc.)

Toutes ces denrées proviennent de deux sources :

— **Dons en nature de l'Union Européenne**. Suite à l'intervention de Coluche devant le Parlement européen en février 1986, le Conseil Européen a ouvert en 1987 les frigos de surplus de la communauté européenne : le Programme Européen d'Aide

aux plus Démunis (PEAD) est institué. Quatre grandes associations bénéficient de ce programme : la Croix-Rouge, le Secours Populaire, la Banque Alimentaire et les Restos du Cœur.

— **Achats en gros auprès de fournisseurs.** Les denrées sont fournies et livrées aux départements par le service national des Approvisionnements. Là, elles sont conditionnées et acheminées vers les différents centres de distribution de chaque association départementale.

Près de 2000 centres Restos assurent la distribution sur toute la France. Les personnes aidées s'y rendent une ou plusieurs fois par semaine. Ce sont aussi des lieux d'accueil, de rencontre et d'échange, où l'on peut boire un café, passer un moment au chaud, établir des contacts et, ainsi, aller plus loin dans l'insertion.

EOUILIBRE ALIMENTAIRE

Aux Restos du Cœur, les centres de distribution offrent depuis toujours un libre choix des denrées que les personnes accueil-lies peuvent emporter. Pour favoriser un meilleur équilibre nutritionnel des personnes démunies, les Restos ont porté à 50 % la proportion potentielle de fruits et légumes dans les denrées distribuées. Par ailleurs, les bénévoles font un gros travail de sensibilisation auprès de ces personnes pour les inciter à choisir ces produits frais (affiches thématiques, formations à l'équilibre alimentaire, etc.)

LES RESTOS ONT

PORTE A 50% LA PROPORTION POTENTIELLE DE FRUITS ET LEGUMES DANS

LES REPAS DISTRIBLIES

LES RESTOS BEBES DU COEUR

Aujourd'hui, ce sont **240 Restos et Points Bébés du Cœur partout en France** qui répondent aux problèmes spécifiques des parents et futurs parents. Les Restos Bébés du Cœur proposent nourriture adaptée, vêtements, couches, conseils en pédiatrie, diététique, matériel de puériculture, produits d'hygiène et jeux pour enfants en bas âge. Des bénévoles apportent leur compétence et leur expérience ainsi que des professionnels bénévoles : puéricultrices, sages-femmes, infirmières, pédiatres, assistantes sociales...

Outre ces Restos Bébés, des centaines de Points Bébés situés directement dans les centres de distribution, offrent de la nourriture pour 1er et 2e âge (lait, petits pots, etc.), des couches et des vêtements adaptés.

Au total, les Restos assistent chaque année 25 000 à 30 000 tout-petits de 7 jours à 18 mois.

2.2 Les chemins de l'insertion professionnelle

Quand on a été longtemps sur la touche, il est difficile de redémarrer : croire en soi, s'intégrer dans une équipe, réapprendre un rythme de travail...

Les chantiers d'insertion – entrepôts départementaux, Jardins et Ateliers des Restos du Cœur – accueillent des personnes en voie de réinsertion.

Généralement employées et accompagnées en contrats aidés (contrat d'insertion financé en majorité par l'État), elles sont encadrées par une équipe de professionnels et de bénévoles.

Ces contrats aidés sont d'excellents outils de réinsertion car ils permettent d'épauler pendant plusieurs mois les personnes qui cherchent à s'en sortir. Or l'on sait combien il est dur de se mettre au travail quand on n'a pas ou plus exercé depuis longtemps. Ces Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI) servent essentiellement à **redonner l'envie et les possibilités d'une vraie réinsertion :** recréer des liens sociaux, rompre la solitude, avoir un objectif dans la journée quand on se lève le matin, réapprendre des horaires et des engagements.

Les bénévoles, les encadrants et les salariés en contrats aidés définissent ensemble un projet professionnel. Il s'agit surtout de les préparer à la fin de leur contrat. Dans ce but, pour garantir des emplois durables, les Restos signent des partenariats avec des entreprises.

Une réponse spécifique est également donnée par "Les Petites Ruches" du Cœur. Ainsi, à Agen, à Blois ou à Dreux, on propose aux particuliers des services, rémunérés et déclarés, de jardinage, de ménage, de tapisserie, de peinture, etc.

En moyenne, un tiers des salariés en insertion trouve un CDD ou un CDI à la sortie de l'ACI, un tiers poursuit une formation complémentaire ou signe un contrat aidé dans une autre structure, un tiers n'a pas de débouché concret.

LES JARDINS

Les premiers Jardins des Restos du Cœur ont été créés dans la région nantaise en 1991. Actuellement, **plus de 100 jardins sont en activité sur toute la France**. Environ la moitié bénéficie du statut officiel d'Ateliers et Chantiers d'Insertion. Donnés ou loués pour un euro symbolique par les communes ou des particuliers, leur surface est en moyenne d'un hectare.

En région parisienne, le premier a été ouvert à Montreuil-sous-Bois en 2001.

Les fruits ou légumes cultivés dans les Jardins approvisionnent les centres de distribution alimentaire. La production d'un jardin moyen permet d'approvisionner en légumes verts une centaine de personnes pendant 90 à 100 jours. Certains Jardins se sont spécialisés dans la production de fleurs, d'autres exploitent des ruches.

Les jardiniers réapprennent les gestes et les habitudes du travail dans un environnement moins contraignant que celui de l'entreprise : vie en plein air, travail en équipe sur des parcelles collectives, encadrement technique et social, exigence de qualité de production...

Les résultats visibles du travail effectué, l'acquisition d'un savoirfaire sécurise et valorise les participants. De plus, semer, soigner, récolter pour les autres, donne à ceux qui y travaillent un fort sentiment d'utilité sociale.

À l'issue de ce stage, bon nombre d'entre eux trouvent un emploi chez des horticulteurs, ou dans d'autres domaines (caristes, chauffeurs, etc.)

LES ATELIERS

Créés en 1989, les Ateliers des Restos du Cœur sont aujourd'hui une centaine sur toute la France. On les classe en 3 catégories :

— Les ateliers d'activité liés à la vie quotidienne : structures légères, qui ne fonctionnent que quelques demi-journées par semaine, et dont les encadrants sont généralement bénévoles. Les personnes accueillies y viennent guidées par des motivations ou des goûts personnels : même s'ils peuvent y acquérir une formation, ils ne sont pas suivis par l'ANPE et n'ont pas obligation de suivre une formation par ailleurs.

Exemples d'activités de ces ateliers : initiation à la couture, confection de costumes de théâtre, cuisine quotidienne...

EXTRAIT DU RAPPORT DE LA COLIR DES COMPTES

15 OCTOBRE 2003

« La conception originale de l'insertion développée par les Restaurants du Cœur leur permet d'occuper un «créneau» spécifique et de prendre en charge une population très fragilisée qui échappe aux structures publiques ou privées ».

- Les ateliers légers, plus nombreux, faciles à mettre en œuvre et à gérer, présentent des activités très diversifiées: réparation de vélos, réhabilitation de logements (en commençant par ceux des personnes en difficulté), nettoyage de bords de rivière, de forêts, fabrication d'abris de jardins, cuisine professionnelle...
- Les ateliers lourds, à gros budgets et effectifs importants de salariés en contrats aidés (30 à 40 personnes, quelquefois 70). Equipés de matériel et d'outillage professionnels, ils œuvrent dans la mécanique, la menuiserie, l'imprimerie... Ils sont appréciés par les services publics et les collectivités locales et présentent un taux de sortie vers l'emploi important.

QUELQUES EXEMPLES

 Les ateliers de Saint-Brieuc ont fabriqué des meubles qui ont servi à la résidence sociale des Restos à Paris. L'atelier de Clermont fabrique les rayonnages pour mettre en place les produits alimentaires dans les centres de distribution. Les confitures confectionnées à Valence sont distribuées dans les autres départements.

 L'imprimerie de Laon produit une grande partie des documents et brochures de l'association. – Les ateliers de rénovations d'ordinateurs (Vendée, Drôme et Yvelines) rénovent des milliers d'ordinateurs qui sont ensuite redistribués dans les centres Restos. Ainsi, de nombreuses personnes en difficulté peuvent avoir accès aux nouvelles technologies et s'initier à l'informatique...

2.3 Logement et hébergement d'urgence

Disposer d'un toit est une étape élémentaire de l'insertion sociale. L'aide au logement prend des formes diverses, qui vont de l'hébergement d'urgence à l'accompagnement vers une location stable.

LES CENTRES D'HÉBERGEMENT

Ils accueillent pour quelques nuits les personnes en grande détresse et leur délivrent un accompagnement social et éventuellement une aide médicale et psychologique. À Paris, la Péniche du Cœur accueille chaque soir 70 hébergés pour des séjours allant de quelques jours à plusieurs semaines. Une équipe accompagne tous ceux qui veulent s'engager dans un parcours de sortie de leur situation d'exclusion. 150 bénévoles se relaient 7 jours sur 7 pour passer la soirée avec les hébergés en leur offrant un climat de convivialité et d'humanité dont ils ont tant besoin.

LES LIEUX DE VIE

Ces lieux accueillent des «cassés de la vie» pour un long séjour, le temps nécessaire pour se reconstruire. À Aubagne, le premier mis en place, Vogue la galère, reçoit entre 12 et 15 personnes en permanence, propose des activités très diverses, dans une grande ferme pédagogique abritant des dizaines d'espèces animales (poules, chèvres, chevaux, abeilles...) dont les bénéficiaires s'occupent avec attention et affection.

L'objectif est de retrouver une vie collective dans un cadre normal : on réapprend les horaires fixes des repas, l'espace collectif et l'espace personnel. Les résidents exercent différentes activités comme l'élevage d'animaux, la culture d'un jardin, la maçonnerie, le débroussaillage...

LES RÉSIDENCES SOCIALES

Une douzaine de résidences sociales accueillent, de quelques mois à 2 ans, des personnes en situation difficile, socialement et économiquement. Ces résidences sont des petits immeubles de 8 à 12 logements, qui vont du studio au cinq pièces, et disposent d'équipements collectifs. Il s'agit de permettre aux occupants de prendre leur autonomie et de retrouver un logement stable. Une équipe de bénévoles et de professionnels les accompagne (éducateurs, assistantes sociales, psychologues, etc.). Des maisons-relais sont en cours de création : une forme d'habitat durable, à caractère collectif mais avec parties privatives, pour des personnes souffrant d'isolement social et affectif mais disposant d'une réelle autonomie.

L'ACCÈS A UNE LOCATION STABLE

Les associations départementales proposent diverses formules en fonction des conditions locales. Les plus fréquentes sont :

- → L'aide à l'attribution de logements gérés en partenariat avec des associations ou organismes spécialisés. Ainsi, un accord national signé en 2002 avec l'Adoma (ex Sonacotra) prévoit que celle-ci mette à disposition son parc immobilier, sur 53 départements, pour accueillir en priorité les demandeurs de logement adressés et suivis socialement par les Restos.
- → Le logement temporaire pour les personnes ayant perdu ou sur le point de perdre leur logement.
- → La mise à disposition par les Restos d'appartements loués à des bailleurs privés ou sociaux aux personnes accueillies. Une fois que celles-ci sont en mesure d'assurer leur rôle de locataire, le bail glisse à leur nom.

LES RESTOS LOGENT A L'ANNÉE 1250 PERSONNES DE

DANS PLUS DE 500 LOGEMENTS ET ACCUEILLENT PRES DE 7500 PERSONNES EN HEBERGEMENT D'URGENCE

2.4 Aide aux gens de la rue

Les Restos viennent en aide toute l'année à plus de 4000 personnes vivant dans la rue. Cinq types d'actions complémentaires sont menés sur toute la France : l'hébergement d'urgence, les maraudes, les accueils de jour, les Camions pour la distribution de repas chauds et, en mesure exceptionnelle, le plan grand froid. Au-delà de ces aides ponctuelles, les Restos luttent auprès des pouvoirs publics pour que des solutions de sortie de ces accueils d'urgence soient entreprises.

HEBERGEMENT D'URGENCE

Aux Restos, des centres d'hébergement d'urgence accueillent pour quelques nuits des personnes en grande détresse. Un lit, un coin d'intimité, de quoi se laver, une écoute, le maintien du lien social... Ces lieux d'accueil temporaires doivent donner l'opportunité d'un accompagnement personnalisé.

La particularité des Restos du Cœur est de développer un hébergement pour tous, gratuit, et non sélectif, avec des locaux adaptés à la mixité des publics : personnes âgées, adultes, jeunes adultes, travailleurs réguliers ou précaires, étudiants, etc.

MARAUDES

Quinze maraudes fonctionnent dans les grandes villes, pour la plupart toute l'année. Ces camionnettes qui sillonnent les rues ont pour objectif d'aller à la rencontre de ceux qui n'ont même plus la force de venir chercher de l'aide. Les maraudes repèrent les personnes les plus en rupture, leur proposent une écoute, un soutien, un accompagnement. Les maraudes des Restos travaillent étroitement avec d'autres acteurs de la rue tels que Médecins du Monde, la Croix Rouge, Emmaüs, le 115, etc.

ACCUEILS DE JOUR

Les accueils de jour sont des espaces déstinés à l'accueil des personnes particulièrement isolées, et généralement situés à des emplacements stratégiques en termes d'accès (centres-villes, proximité des gares, etc.). L'aide alimentaire, quand elle y existe, se veut être une aide parmi d'autres et non une finalité. Ces accueils cumulent plusieurs activités dédiées au mieux être des gens de la rue : machines à laver, douches, informatique, vestiaires, bibliothèques, écrivains publics, point café, permanences médicales, sociales ou psychiatriques...

REPAS CHAUDS/CAMIONS

Les repas chauds sont distribués toute l'année, préparés et servis par les Restos dans la plupart des grandes villes. Aucun justificatif n'est demandé, ni carte ni inscription. Chaque association départementale gère de façon autonome, selon ses moyens et son histoire, cette forme d'aide. Généralement les repas sont servis à table, le midi, dans des centres Restos. Dans les grandes villes, les Camions et Bus du Cœur distribuent chaque soir sur le trottoir "un peu de pain et de chaleur" aux gens de la rue.

PLAN GRAND FROID

Dès l'arrivée des grands froids d'hiver, les Restos mettent en place des mesures exceptionnelles pour les personnes sans abris : ouverture prolongée des centres et accueils de jour, distribution de protections individuelles (duvets, couvertures, sacs de couchage, etc.), soutien aux personnes en situation de détresse pour trouver des solutions de chauffage.

2.5

Accompagnement scolaire et lutte contre l'illettrisme

Aide aux devoirs pour les enfants, maîtrise de la langue française pour les adultes : lire, écrire et s'exprimer sont des atouts indispensables à une insertion socio-économique réussie. Les Restos proposent deux types d'ateliers : l'accompagnement scolaire pour les enfants et adolescents, les ateliers Communication Lecture Écriture (CLE) pour les plus grands.

ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE

Pour donner aux enfants des familles accueillies aux Restos les atouts nécessaires pour qu'ils ne connaissent pas les situations de précarité que vivent leurs parents, les bénévoles ont développé des ateliers d'accompagnement scolaire.

Avec l'aide, entre autres, d'étudiants et de retraités de l'Enseignement, les Restos apportent aux enfants en difficulté scolaire un accompagnement individualisé, orienté sur la com-

préhension, la méthodologie et la lecture, avec des supports pédagogiques adaptés (informatique, internet, etc.). Le but est de donner - ou redonner - aux enfants des méthodes, « apprendre à apprendre », et de consolider leur acquis. C'est aussi un espace d'apprentissage de la civilité et du respect. Pour être efficace, le soutien scolaire est mené en association avec les parents.

"UN ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ, ORIENTÉ SUR LA COMPRÉHENSION, LA MÉTHODOLOGIE ET LA LECTURE"...

LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME

Les difficultés à lire, écrire ou compter constituent un handicap supplémentaire dans la vie professionnelle comme dans la vie personnelle et sociale. Aux Restos, des ateliers CLE (Communication, Lecture, Écriture) assurent des cours d'alphabétisation et d'aide aux personnes en situation d'illettrieme

Une meilleure connaissance de la langue, une meilleure autonomie, une approche de l'informatique, une confiance en soi, des relations interculturelles, des échanges d'informations entre apprenants sur le monde du travail... Les personnes accueillies à ces ateliers CLE y trouvent de véritables outils d'insertion sociale.

Dans ces ateliers, les apprenants réalisent des progrès continuels et arrivent à se faire comprendre de leur environnement. Ce succès est dû notamment au fait que les ateliers CLE sont souples par rapport aux dispositifs existants dans d'autres structures.

2.6 Culture et loisirs

À l'initiative des bénévoles eux-mêmes, les Restos essaient de multiplier les activités culturelles et sportives. Ce sont des moments ludiques ou festifs qui permettent aux bénévoles et aux personnes accueillies de se rencontrer autrement que dans l'urgence, de nouer un lien amical et surtout de sortir d'un univers triste et de l'isolement.

LES DEPARTS EN VACANCES

Les Restos proposent de partir en vacances, «comme tout le monde», une semaine ou plus, à la campagne, à la montagne ou à la mer. Des premiers départs pour ceux qui ne sont jamais partis, des départs accompagnés par des bénévoles Restos, des départs autonomes pour ceux qui sont prêts à partir seuls. Ces séjours permettent des moments de détente loin des tracas de la vie quotidienne, de sortir de l'isolement, de retisser des liens entre les parents et les enfants grâce à un cadre différent. Les retours des séjours se révèlent très positifs et servent souvent d'impulsion à la naissance de nouveaux projets personnels ou professionnels. Chaque année, les Restos permettent à plus de 1500 personnes de partir quelques jours en vacances.

LES RENDEZ-VOUS AU CINÉMA

Les Rendez-vous au cinéma existent depuis 1997. Exclusivement parisienne les deux premières années, l'activité s'est étendue sur de très nombreuses villes de France, dans plus de 70 salles de cinéma. Le cinéma est omniprésent dans notre environnement. Proposer aux personnes accueillies par les Restos d'y participer, c'est leur éviter une exclusion supplémentaire et leur permettre de participer à un élément important de la vie culturelle. Notamment pour les enfants, qui peuvent ainsi avoir accès à la majorité des films qui leur sont destinés chaque année.

AUTRES ACTIVITES ET COUPS DE POUCES

Différentes activités culturelles, sportives ou de loisirs, sont également pratiquées aux Restos, presque toujours en groupe :

- **Des sorties au théâtre, dans les musées, au cirque...** Des randonnées, excursions et pique-niques... Des ateliers de peinture, de danse, d'écriture... De la gymnastique, du vélo, de la marche, ou bien des sports collectifs, des sorties aux matchs... Des ateliers d'initiation à l'informatique et d'accès à Internet pour les chercheurs d'emploi ou les enfants exclus dès le plus jeune âge par «la fracture numérique».
- Camions coiffure: redécouvrir son visage, sentir qu'on est humain, que d'autres peuvent prendre soin de vous...
 Se rendre présentable pour un rendez-vous d'embauche...
 Une coupe de cheveux peut paraître accessoire au premier abord. C'est pourtant une véritable aide à la personne. C'est l'occasion de nouer contact, de regagner un peu d'estime de soi, de dignité, de se sentir exister. Des bénévoles coiffent, écoutent, communiquent dans un local qui est la réplique des salons de coiffure que les personnes accueillies ne peuvent plus fréquenter depuis qu'elles sont victimes de l'exclusion. Généralement sous forme de Camions, ces salons de coiffure mobiles se rendent successivement dans les différents centres du département et s'y installent le temps de quelques coupes.
- Autre source de réflexion: la santé. Dans plusieurs départements, un médecin et/ou une infirmière assurent une observation et des premiers soins, et orientent les personnes qui en ont besoin vers les établissements appropriés.



_					
D		σ	$\hat{}$	ъ.	
-	а	v	_	_	7.

- « L'histoire a commencé avec l'arrivée de Coluche dans ma loge.
 - Salut, il nous faudrait une chanson pour les Restos du Cœur, un truc qui cartonne, toi, tu sais faire.
 - Ouand?
 - La semaine prochaine.

Tout était déjà là : la force de Coluche, la force de l'idée, la séduction des deux, et l'impossible qui se fait. Et tout est encore là. Intact. Sauf lui. »

Jean-Jacques Goldman

3.1

LES ANNÉES ENFOIRES

1989

2000

TOURNÉE DES ENFOIRÉS -

1990 1991 LA SOIRÉE DES ENFOIRÉS À L'OPÉRA 1992 LES ENFOIRÉS CHANTENT STARMANIA 1993 LES ENFOIRÉS AU GRAND REX 1994 LES ENFOIRÉS À L'OPÉRA-COMIQUE 1995 LES ENFOIRÉS 96 1996 LES ENFOIRÉS, LA COMPIL LE ZÉNITH DES ENFOIRÉS 1997 LES ENFOIRÉS EN CŒUR 1998 DERNIÈRE ÉDITION AVANT L'AN 2000 1999

L'ODYSSÉE DES ENFOIRÉS - 2001
LES ENFOIRÉS, LA COMPIL, VOLUME 2 - TOUS DANS LE MÊME BATEAU - 2002
LA FOIRE AUX ENFOIRÉS - 2003

LES ENFOIRÉS DANS L'ESPACE - 2004
LE TRAIN DES ENFOIRÉS - 2005
LES 15 ANS D'ENFOIRÉS, COMPIL - LE VILLAGE DES ENFOIRÉS - 2006

ENFOIRÉS EN 2000

LA CARAVANE DES ENFOIRÉS - 2007 2008

Histoire

Avec les interprètes de la Chanson des Restos, Coluche forme la première bande d'Enfoirés :

Jean-Jacques Goldman, Yves Montand, Nathalie Baye, Michel Platini et Michel Drucker.

Grâce à l'image de Coluche et de tous ses potes, les Restos du Cœur vont pouvoir obtenir le soutien des médias et ainsi se faire reconnaître d'un très large public. La disparition de ce clown au grand cœur ne va pas démobiliser les troupes. En décembre 86, les artistes se retrouvent sur le plateau d'une émission de télévision dédiée aux Restos, à l'appel de Véronique Colucci, la femme de l'humoriste. Puis ils recommencent en 1987, 1988...

Souhaitant aller un peu plus loin dans leur soutien à l'action des Restos, cinq Enfoirés décident de partir en tournée dans sept grandes villes et de reverser l'ensemble des bénéfices à l'association.

MAXIME LE FORESTIER

DANS LES RESTOS, IL Y A DE LA PLACE POUR TOUTES LES COMPETENCES. ON A BESOIN D'INGÉNIEURS, DE PEINTRES, DE PLÂTRIERS, DE CUISINIERS, DE GENS OU FONT LES COMPTES, DE GENS OUI CHANTENT. MOI, JE FAIS PARTIE DE CEUX

3.2 Fonctionnement

Chaque année, les Restos lancent auprès des grandes chaînes de télévision un appel d'offres pour la diffusion des concerts.

Jean-Jacques Goldman, Michel Sardou, Johnny Hallyday, Véronique Sanson et Eddy Mitchell sillonnent ainsi la France durant l'hiver 1989-1990.

Une soirée des Enfoirés a lieu ensuite tous les ans avec un nombre croissant de célébrités de tous horizons réunies autour de JJG. 2000 et 2001 marquent le retour des tournées afin d'aller au devant du public provincial. Sur deux ans, une vingtaine de concerts se déroulent dans 18 villes différentes.

Le « Tour de France » se poursuit chaque année. Ainsi, en 2002, Marseille a accueilli les Enfoirés ; en 2003, c'est Lille, en 2004, Toulouse. En 2005, retour à Paris avec un crochet à Clermont-Ferrand. En 2006, Lyon, puis Nantes en 2007. La troupe est toujours aussi fidèle et motivée. "Les Enfoirés, pour moi, c'est aussi important que l'anniversaire de mes parents" dit même Mimie Mathy.

« Nous sommes simplement une cinquantaine d'artistes, tous bénévoles, qui nous mettons au service des plus démunis. Pour rester fidèles au message de Coluche. » Les Enfoirés se retrouvent donc avec plaisir, se donnent à fond et gracieusement pour que ces soirées soient de réels succès.

Mission grandement accomplie. Chaque année, l'événement représente près d'un quart des recettes de l'association. Les salles de spectacles sont toujours bondées et l'audience de l'émission bat tous les records. Cela donne naissance à des disques dont les ventes sont parmi les plus fortes.

La Commission des Restos choisit alors le meilleur partenaire tant sur le plan financier que sur la visibilité qu'il offrira aux missions sociales de l'association. Puis, l'équipe de Jean-Jacques Goldman accompagné des artistes fondateurs, conçoit un thème, un répertoire et une liste des personnalités susceptibles de bien vouloir offrir leur notoriété au service des Restos du Cœur.

Une fois le thème lancé, c'est au tour de toutes les équipes techniques de se mettre en marche pour le bon déroulement des concerts et de l'enregistrement de l'émission : costumes, son, lumière, structure, décors, accessoires, transports... c'est une véritable ruche qui s'active pour organiser un gigantesque événement à moindre frais.

Qu'ils soient prestataires, partenaires ou techniciens, chacun ajoute sa pierre afin que ces concerts rapportent le plus de bénéfices possibles aux Restos du Cœur: les directeurs de salles mettent le lieu à disposition gracieusement; les compagnies de transports offrent des billets de train ou d'avion, les groupes hôteliers logent les équipes à très bas tarifs, etc.

Lexique

AIDE À LA PERSONNE

Prise en compte de toutes les difficultés rencontrées par une personne (alimentation, logement, travail, santé...)

ASSOCIATION NATIONALE

Structure des Restos du Cœur qui gère, réglemente et anime le fonctionnement des associations départementales qui lui sont liées.

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE

Structure juridiquement autonome mais liée à l'association nationale par un contrat d'agrément. L'association départementale effectue le travail de terrain (aide alimentaire, aide à l'insertion, etc.) par l'intermédiaire des Centres Restos qu'elle met en place dans son département.

BENEVOLAT

Participation au fonctionnement ou à l'animation d'une association sans contre partie ni aucune rémunération sous quelque forme que ce soit.

CAMIONS ET BUS DU CŒUR

Camions et bus de l'association avec lesquels les bénévoles distribuent des repas chauds sur des points fixes dans certaines grandes villes, tous les jours de l'année.

CAMPAGNE DES RESTOS

On appelle Campagne des Restos la période de l'année où l'association distribue la plus grande part de la nourriture collectée et achetée. Cette période hivernale s'étend entre début décembre et fin mars pour laisser place, l'été, à l'intercampagne.

CENTRES RESTOS

Lieux d'accueil et d'écoute des Restos du Cœur, ils proposent aux bénéficiaires une aide alimentaire et toutes les autres actions d'insertion.

DES BENEVOLES bénévole.

CHARTE Engagement moral auquel souscrit chaque

COLLICHE (1944-1986)

Il a mis sa notoriété et son humour au service des " exclus du partage " dans un esprit d'équité et de fraternité qui préserve leur dignité.

CONTRAT D'AGREMENT

L'association nationale passe ce contrat avec chaque association départementale en contrepartie de l'appellation « Restos du Cœur », d'un approvisionnement alimentaire et d'un soutien logistique et financier.

ENFOIRÉS « J'ai réussi à dépénaliser le mot enfoiré » Coluche. Et c'est le nom choisi (marque déposée) par les artistes bénévoles chantant chaque année pour les Restos.

FRACTURE NUMÉRIOUE

Ce terme traduit les inégalités d'accès à l'informatique et aux nouvelles techonologies.

INTERCAMPAGNE

Aide alimentaire restreinte et aide à l'insertion pendant les mois d'avril à novembre pour les plus fragiles.

LOI COLUCHE Votée à l'unanimité par les parlementaires en 1988, elle ouvre une réduction d'impôt aux donateurs.

LOI SRU loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain qui prévoit qu'une agglomération de plus de 50000 habitants doit avoir un minium de 20% de logements sociaux. Cette loi maintes fois remise en cause fut sauvée grâce à la mobilisation associative.

MARAUDE Voiture allant au-devant des plus démunis pour leur apporter une écoute, un soutien, une relation d'aide.

PEAD (Programme Européen d'Aide aux plus Démunis) : il est institué par le Conseil Européen. À la demande de Coluche, l'Europe a ouvert en 1987 ses surplus aux associations fournissant l'aide alimentaire. En France, ils sont partagés entre les Restaurants du Cœur, la Croix-Rouge, la Banque Alimentaire et le Secours Populaire.

RECU FISCAL

Délivré à chaque donateur, il sert de justificatif au moment de la déclaration d'impôt sur le revenu.

RESTOS BEBE DU CŒUR

Structure de l'association dédiée uniquement aux jeunes parents et leurs enfants en basâge (distribution de couches, petits pots, lait, biberons, vêtements, matériel de puériculture, conseil en pédiatrie, etc.)

RMI Revenu minimum d'insertion, instauré en 1988 (417,88 euros) pour une personne seule). En 2003, plus de 1,1 millions de bénéficiaires (+5,3% par rapport à 2002).

Brochure éditée en octobre 2007 pour une utilisation pluriannuelle Les Enfoirés qui ont chanté pour les Restos : Salvator Adamo, Alizée, Richard Anconina, Anggun, Dan Ar Braz, Fanny Ardant, Tina Arena, Jean-Louis Aubert, Hugues Auffray, Charles Aznavour, Chimène Badi, Laurent Baffie, Josiane Balasko, Fabien Barthez, Axel Bauer, Nathalie Baye, Emmanuelle Béart, Gilbert Bécaud, Bénabar, Amel Bent, Jocelyne Béroard, Richard Berry, Jean-Marie Bigard, Jane Birkin, Michel Blanc, Alain Boghossian, Romane Bohringer, Basile Boli, Isabelle Boulay, Carole Bouquet, Jean-Claude Brialy, Dany Brillant, Patrick Bruel, Carla Bruni, Francis Cabrel, Calogero, Eric Cantona, Laëtitia Casta, Caroline Cellier, Alain Chabat, La Chorale des Chérubins de Sarcelles, Julien Clerc, Richard Cocciante, Marius Colucci, Coluche, Laëtitia Ćasta, Caroline Ćellier, Alain Chabat, La Chorale des Ćhérúbins de Śarcelles, Julien Clerc, Richard Cocciante, Marius Colucci, Coluche, Annie Cordy, Corneille, Grégory Coupet, Etienne Daho, Gérard Darmon, Dave, Gérald de Palmas, Alain Delon, Catherine Deneuve, Dieudonné, Céline Dion, Arielle Dombasle, David Douillet, Michel Drucker, Diane Dufresne, Christophe Dugarry, Patrick Dupond, Jacques Dutronc, Stéphan Eicher, Gad Elmaleh, Elsa, Emile et Images, Lara Fabian, Dominique Farrugia, Faudel, Patrick Fiori, Liane Foly, Frédéric François, Carole Fredericks, Mia Frye, Michel Fugain, Charlotte Gainsbourg, France Gall, José Garcia, Garou, Coumba Gawlo, Jean-Jacques Goldman, Doc Gynéco, David Hallyday, Johnny Hallyday, Renaud Hantson, Les Innocents, Aymé Jacquet, Jenifer, Michael Jones, Gérard Jugnot, Patrick Juvet, Patricia Kaas, Elie Kakou, Christian Karembeu, Claire Keim, Khaled, Sandrine Kiberlain, Peter Kingsbery, Lââm, Serge Lama, Martin Lamotte, Alain Lanty, Catherine Lara, Michèle Laroque, Chantal Lauby, Philippe Lavil, Marc Lavoine, Maxime Le Forestier, Franck Leboeuf, Wes Lecoq, Michel Leeb, Estelle Lefébure, Valérie Lemercier, Nolwenn Leroy, Daniel Lévi, Thierry Lhermitte, Bixente Lizarazu, Lorie, Fabrice Luchini, Mireille Mathieu, Mimie Mathy, Jean-Baptiste Maunier, Maurane, Kad Mérad, Jean-Jacques Milteau, Eddy Mitchell, Yves Montand, Nana Mouskouri, Karen Mulder, I Muvrini, Claire Nadeau, Nâdiya, Native, Khadja Nin, Yannick Noah, Pascal Obispo, Florent Pagny, Pierre Palmade, Vanessa Paradis, Paul Personne, Emmanuel Petit, Luc Plamondon, Michel Platini, Pow-Wow, Princess Ericka, Raphaël, Axelle Red, Serge Reggiani, Renaud, Jean Réno, Dick Rivers, Muriel Robin, Guy Roux, Véronique Sanson, Michel Sardou, Patrick Sébastien, Hélène Ségara, Elie Sémoun, Yves Simon, Smaïn, MC Solaar, Alain Souchon, Natasha St-Pier, Lilian Thuram, Patrick Timsit, Titoff, Tonton David, Roch Voisine, Laurent Voulzy, Eric Vu An, Ophélie Winter, Zazie, Julie Zénatti, Zinédine Zidane.



Pour nous aider, adressez vos dons par courrier : **Restaurants du Cœur 75515 Paris Cedex 15** ou en ligne sur notre site : **http://dons.restosducoeur.org**